

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

**Avaient donné pouvoir** : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	47

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2026-04-07A Budget SPANC – Compte administratif 2025**

*Rapporteur : Gilles COURGEY*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;  
 Vu la délibération 2025-03-04C du 10 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 ;

### Les grandes lignes du CA 2025 (hors reprise des résultats)

**En fonctionnement, 33 573,11 € en dépenses et 19 933,81 € en recettes.**

Les principaux postes de dépenses sont :

<u>Chap. 011</u> : charges à caractère général	28 077,96 €
<u>Chap. 012</u> : charges de personnel	5 081,68 €
<u>Chap. 65</u> : autres charges de rattachement	0 €

Les principaux postes de recettes sont :

<u>Chap. 70</u> : Prestations de services (diagnostics, contrôles, refacturation vidanges)	19 933,81 €
<u>Chap. 77</u> : versement aides Agence RMC (pour réhabilitation SPANC)	0 €

**Le budget de fonctionnement est déficitaire de 13 639,30 €**

### Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024

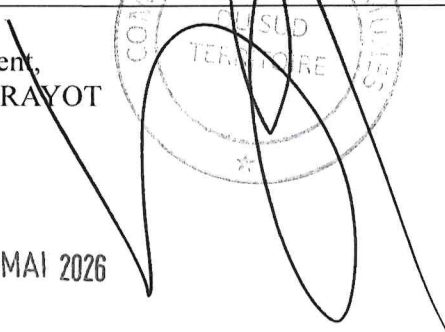

	CA 2025	Résultats 2024 reportés	résultats tous exercices confondus
<b>Fonctionnement</b>	<b>-13 639,30 €</b>	51 536,77 €	37 897,47 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025,

**Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le compte administratif du budget SPANC pour l'exercice 2025.**

*Annexe : Vue d'ensemble CA*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Et publication ou notification le : MARDI 12 MAI 2026</b></p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>  
--	---

## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 33 573,11	G 19 933,81	G-A -13 639,30
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 51 536,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 33 573,11	Q= G+H+I+J 71 470,58	=Q-P 37 897,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 33 573,11	= G+H+K 71 470,58	37 897,47
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+I+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 33 573,11	= G+H+I+J+K+L 71 470,58	37 897,47

#### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



## ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400)

30/04/2026 09:49 Page 1 / 4

### Présentation

Présenté par le Président,  
A Delle-Cedex, le 30/04/2026  
Le Président

### Votes

Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents : 39  
Nombre de suffrages exprimés : 47  
Pour : 47  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Delle-Cedex, le 30/04/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 10/04/2026

### Signataire

ABDOUN-SONTOT Lounès

BIETRY Thomas

BRIKH Anissa

BRUEY François

BULET Jean-Marc

CARPENTIER Yves

CERAUDO Jonathan

CLAYEUX Catherine

COINTOT Isabelle

COTTET Priscillia

COURGEY Gilles

DAMOTTE Roland

DINET Monique



## ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400)

30/04/2026 09:49 Page 2 / 4

### Signataire

DUPREZ Jean-Jacques

ERNST Caroline

ESPINOSA Laurence

FLEURY Jean-Louis

FREARD Vincent

GARNIER Philippe

HAMADI Céline

HAMLIL Hamid

HOTTLET Jean-Louis

HOUDELAT LECOMTE Peggy

JANIAUD LARCHER Sandrine

KHELIFI Fatima

KLEIBER André

MANGIN Eric

MARCJAN Thierry

MENNY Sylvie

MONNIER-VON AESCH Anaïs

### ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400)

30/04/2026 09:49 Page 3 / 4

#### Signataire

MOUGIN Martine

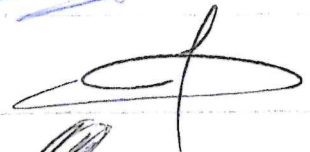


NATALE Robert

PELLETIER Jean-Marc



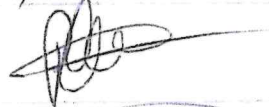
PETERLINI Nicolas



PETITJEAN Fabrice



PFHURTER Florence



PRENAT Annick



PY Emmanuelle



RAYOT Christian

RERAT Claudia

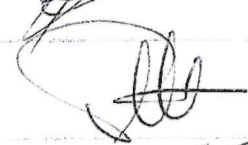
ROUSSE Frédéric



ROY Lionel

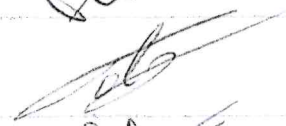


SCHIGAND Cyprien



STOJANOVIC Kristina

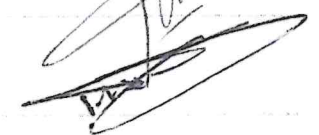
TALON Jean-Michel



THEVENEAU Sébastien



TRÉLA Dominique



### ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400)

30/04/2026 09:49 Page 4 / 4

#### Signataire

VALLAT Pierre

VERONES Agnès

WERSINGER Frédéric

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12.05.2026, et de la publication le 12.05.2026

A DELLE le  
12.05.2026